

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article741>



Modèle de déclaration préalable de grève pour le premier degré

- FICHES PRATIQUES / DROITS



OUTILS MILITANTS

Date de mise en ligne : dimanche 3 février 2013

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

Modèle de déclaration préalable de grève pour le premier degré

A TELECHARGER CI-DESSOUS :



Rappel : le dépôt d'une déclaration d'intention de grève n'oblige pas à faire grève EFFECTIVEMENT.

Par contre, ça donne la possibilité de le faire. On peut très bien déposer une déclaration d'intention de grève puis faire classe.

Les enseignants spécialisés (RASED, établissements spécialisés etc.), les directeurs d'école déchargés le jour de la grève, les remplaçants sans remplacement ce jour etc. bref tous ceux qui ne sont pas chargés de classe en école primaire les jours de grève n'ont pas à déposer cette intention préalable.